

III - Examen des vœux

Nous avons travaillé avec les représentants des CD et des CR pour examiner les améliorations nécessaires dans nos disciplines sportives.

Cette réunion a été très positive et riche en échanges et tous les sujets ont pu être abordés

Nous actons, sans avoir recours au vote, les points suivants :

- 1- L'inscription dans nos règlements de l'interdiction de lester les bourriches de par l'intérieur avec des masses quelconques cailloux ou plomb
- 2- Pour la pêche uniquement à l'anglaise, la distance de pêche minimum de 15 mètres s'entend depuis la position effective du pêcheur.
- 3- Interdiction d'utiliser un drone pour survoler le site de compétition depuis la préparation des compétiteurs jusqu'à la fin de la pesée sans l'aval du comité d'organisation
- 4- Inscrire dans les règlements l'autorisation d'utiliser le classement voisinage pour les épreuves régionales et départementales dès lors que les AG l'auront validé

Vœu n°1

Proposé par les CD 01, 26, 38 et 42

Le mode de calcul du nombre de montants de la R1 vers la N2 ne tiens compte que du nombre de participants à la R1. Nous souhaiterions une révision de ce mode de calcul qui pénalise fortement les CR ayant un grand nombre de participants, en particulier dans des R2.

Nous demandons que tous les participants aux R1 et R2 soient comptabilisés.

Réponse

Ce mode de calcul a été acté lors de l'AG 2023 à l'unanimité des participants après bien des discussions. Il est depuis en ligne sur le site de la FFPSed en termes très clairs.

Pour être précis les chiffre de base donnaient 5 qualifiés en AURA et 2 au PACA à condition que l'AURA eu 24 participants en R1, or, suite à un forfait tardif, il n'y a eu que 23 participants en AURA et le calcul fait bouger de 3 dixièmes de point derrière la virgule ce qui retire un qualifié en AURA au profit de PACA.

Il s'agit d'une mauvaise lecture du règlement et non pas d'une injustice

Nous resterons donc sur la décision de l'AG 2023



Instaurer une distance minimale de 15 mètres pour la pêche au Feeder dans les concours et championnats, mesurée du scion au feeder.

Réponse

Ce n'est pas contrôlable

Comment vérifier ? Que-ce qui empêche de lancer à 15 mètres, et à donner trois tours de manivelle ?

Vœu n°13

Proposé par le CD 37

Etaler les organisations sur le calendrier des concours et championnats. Même si on sait que c'est très compliqué.

Réponse

La rédaction du calendrier national se fait chaque année dans la douleur et aucun d'entre nous ne détient la formule magique. Cependant si l'un d'entre vous la connaît, je l'invite à venir partager nos travaux lors de la réunion de décembre prochain

Vœu n°14

Proposé par le CD 45

Création d'un championnat de France Vétérans au feeder.

Réponse

L'étude est lancée, à partir des R1 de 2024 nous simulerons la ventilation sur Masters et Vétérans et nous verrons qu'il peut en sortir mais il semble que dans certaines régions il y une grande majorité de Masters et dans celle d'à côté ce soit en Vétérans. Il ne faut pas faire n'importe quoi et le regretter l'année suivante.

On verra déjà si la participation Vétérans dans régions est en hausse en 2024 ou pas.

Vœu n°15

Proposé par le CD 45

Adopter le règlement international pour les championnats Feeder.

Réponse

Après des échanges assez longs il apparaît que la majorité n'est pas prête à sauter le pas, le sujet demande d'être retravaillé pour une prochaine AG

Vœu n°16

Proposé par le CD 87



Aider et favoriser la mise en place du classement points/voisin dans les championnats.

Pour redonner de l'espoir et le plaisir de la compétition aux participants qui n'ont pas toujours la chance du tirage, il serait bien d'au moins essayer cette formule sur un championnat.

Nous proposons de l'expérimenter dès 2024 sur tout le CHAMPIONNAT MOULINET, en perte de vitesse, ce qui pourrait peut-être redonner de l'attrait à cette discipline.

Nous avons déjà testé la formule dans les Pays de Loire et la participation que nous avons dans notre R1 moulinet semble prouver que nous avons raison.

Nous avons des grilles adaptées à ce classement : le plus important est de changer de voisins à chaque manche dans la mesure du possible.

Réponse

Pour nous des tests sont encore à faire et le comité directeur est trop partagé pour le lancer sur un championnat ou il y a des montants, maintenus et descendant, des grilles adaptées doivent être faites, validées et testées au préalable

Nous l'avons testé en parallèle sur le championnat féminin de 2023 sans le communiquer pour ne décevoir personne car il y avait quelques décalages mais nous étions partis d'une grille standard.

On va continuer par petits pas pour garder de la sérénité et nous reviendrons vers vous dans 1 année

Vœu n°20

Proposé par le CR Pays de la Loire

Etablir une rotation des organisations des championnats nationaux, coupes et autres épreuves nationales sur plusieurs années entre les zones A, B ou C. Il semble logique que nous soyons tous solidaires et que les zones prennent à tour de rôle ces organisations dans la mesure du possible bien sûr. C'est en travaillant tous ensemble que nous y arriverons.

Réponse

C'est effectivement l'idéal encore faut-il que tous les CR et CD jouent le jeu nous en tiendrons compte pour le calendrier 2025

Vœu n°21

Proposé par le CR Pays de la Loire

Rajouter dans nos règlements qu'en cas de manque de bénévoles, les plus petits numéros de chaque dizaine devront faire les pesées de leur propre dizaine (comme cela se fait de plus en plus dans les concours).



- Le niveau 1 avec 20 clubs pourrait plus facilement trouver preneur. En partant de 10 secteurs de 10 pêcheurs toutes les équipes auraient un tirage identique

La grande majorité des présents trouvent l'idée séduisante nous allons donc approfondir le sujet et si rien ne se débloque en 2024 ce pourrait être une solution de repli



Les institutionnels :

- L'Agence Nationale du Sport (ANS) sur plusieurs volets

- Aide pour les clubs
- Aide pour les comités départementaux et Régionaux
- Aide pour la FFPS et pour les délégations sportives
- Aide pour le Sport de Haut Niveau

- Le Président de la République pour nous avoir offert des vases de Sèvres lors de nos championnats du Monde.

- La Fédération nationale pour la pêche en France FNPF qui intervient pour une aide Fédérale globale mais également, ponctuellement pour les organisations de nos championnats du monde programmés en France

- Les FD d'AAPPMA et les AAPPMA qui aident localement les Comités départementaux et les clubs qui apportent des aides financières mais également très souvent des aides matérielles à nos structures.

- Les communes, en particulier Plaisances pour son aide au Championnat de France Féminin.

Tous ces financements qui viennent en complément de nos cotisations de licences et aux adhésions des clubs nous sont indispensables, sans elles nous ne pourrions pas participer aux épreuves internationales.

Les bénévoles

- Je n'oublie pas bien sûr tous les bénévoles qui travaillent dans l'ombre pour préparer les parcours, gérer l'intendance, participer aux contrôles et aux pesées. Sans eux rien ne serait possible

Réunion des délégations départementales et régionales Eau Douce

Cette rencontre est devenue indispensable, nous avons fait hier un gros travail avec les Comités Départementaux et Régionaux pour examiner les propositions d'améliorations de nos règlements et de nos organisations pour lancer la saison 2024.

Et nous avons pu échanger sur nos modes de fonctionnement qui peuvent être mal compris dans certains cas.

Merci à toutes et tous, depuis que nous avons introduit cette méthode de travail la saison est plus sereine il me semble.



Je suis persuadé que pour l'avenir cette réunion devra se développer et s'organiser sur une journée entière avec beaucoup plus d'échanges en matinée puis la phase des décisions en après-midi.

Ce qui a été acté hier sera présenté par les responsables des épreuves concernées et le tout sera intégré dans les règlements sportifs dans les prochains jours.

Tout cela devra être largement diffusé et pris en compte pour les formations et les recyclages des arbitres à venir.

Bilan de la saison 2023

L'année 2023 aura été l'année de notre véritable entrée dans le sport de Haut Niveau avec son lot de découvertes, de réunions, d'explications, etc. Je remercie infiniment notre DTN Alain DEWIMILLE pour avoir accepté cette mission et pour le temps qu'il y a dû y consacrer.

La promotion 2024 comporte 29 sportifs de la délégation Eau Douce dont nos trois équipes U15, U20 et U25 de pêche au coup dans la catégorie relève, notre équipe Féminine dans la catégorie Elite, notre équipe médaillée de bronze en Espagne dans la catégorie Seniors et les pêcheurs issus d'un classement national sur les 5 derniers championnats de France de 1^{ère} division dans la catégorie Collectif National, plus le champion de France en titre.

C'est le résultat de notre engagement dans les compétitions internationales et c'est aussi ce qui nous permet d'être reconnu par le ministère des sports et d'obtenir les financements de l'ANS.

Cet engagement a un coût important c'est certain, mais que serions-nous si nous nous limitions à nos compétitions nationales autour desquelles nous n'arrivons pas à mobiliser les médias au-delà de la presse locale.

Malgré tout tous les responsables d'équipes devront contraindre leurs dépenses

Nous avons pour cette année beaucoup misé sur les championnats du monde des catégories Handi, Vétérans et Masters que nous avons organisés à Toul. Malheureusement seul Alain SCHAEFFER a obtenu une médaille d'or en individuel dans la catégorie Handi.

Alain a choisi d'arrêter sa carrière internationale sur cette médaille, c'est un choix respectable après 25 participations au championnat du monde.

Quoi qu'il en soit nous avons 6 de nos équipes de France classées 1^{ère} de leur catégorie sur les 5 dernières années et les autres ne sont pas très loin,

Toutes nos équipes sont actuellement très compétitives



COUP		FEEDER		TRUITE	
U 15	1	Masters	1	Seniors	2
U 20	1	Seniors	7		
U 25	1				
Femme	1				
Masters	1				
Seniors	2				
Vétérans	3				
Handi					

ClicketCompet

Comme indiqué lors de la dernière AG nous avons avancé sur l'application destinée à simplifier la gestion des concours, des grandes épreuves et des championnats.

Cette application nous permet d'enregistrer toutes les compétitions en créant un véritable calendrier national à partir de la mutualisation du travail de tous les acteurs.

Le liste complète de nos licenciés y est incorporée par un export du fichier des licences ce qui nous garantit d'avoir l'orthographe exact ainsi que la concordance du numéro de licence.

Sont enregistrés également tous les sites habituels de nos compétitions avec la possibilité d'en ajouter à loisir pour toutes les épreuves départementales et régionales.

Pour y accéder la première chose à faire est de créer un compte personnel sur l'application puis nous demander un accès organisateur.

Tous les documents sont dématérialisés et à l'aide d'un simple Smartphone il devient possible de gérer totalement une compétition, quelle que soit le nombre de participants, le mode de classement ainsi que le nombre et la taille des secteurs.

Dans un premier temps nous garderons les fiches de pesées pour conserver les signatures en cas de litige mais la signature sur écran est envisageable par la suite.

Tout le monde pourra suivre les pesées en temps réel, les classements seront connus de tous à l'instant même où la compétition est terminée, pas nécessaire d'avoir une liaison internet, le réseau 4G ou 5G est suffisant.

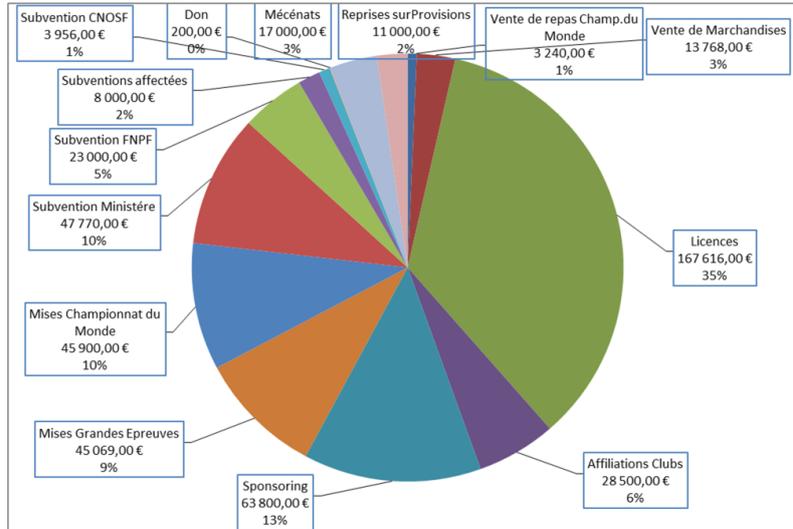
Chaque organisateur de concours, tous les responsables des championnats dans les CD et CR devront s'approprier l'outil au plus vite.

Pour ça, nous programmerons des webinaires de formation, au minimum 1 par Comité Régional et il faut arriver à avoir un référent dans chaque département.

Un tuto est en rédaction et sera diffusé rapidement.



FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES
Délégation eau douce
PRODUITS D'EXPLOITATION : 478 819 €



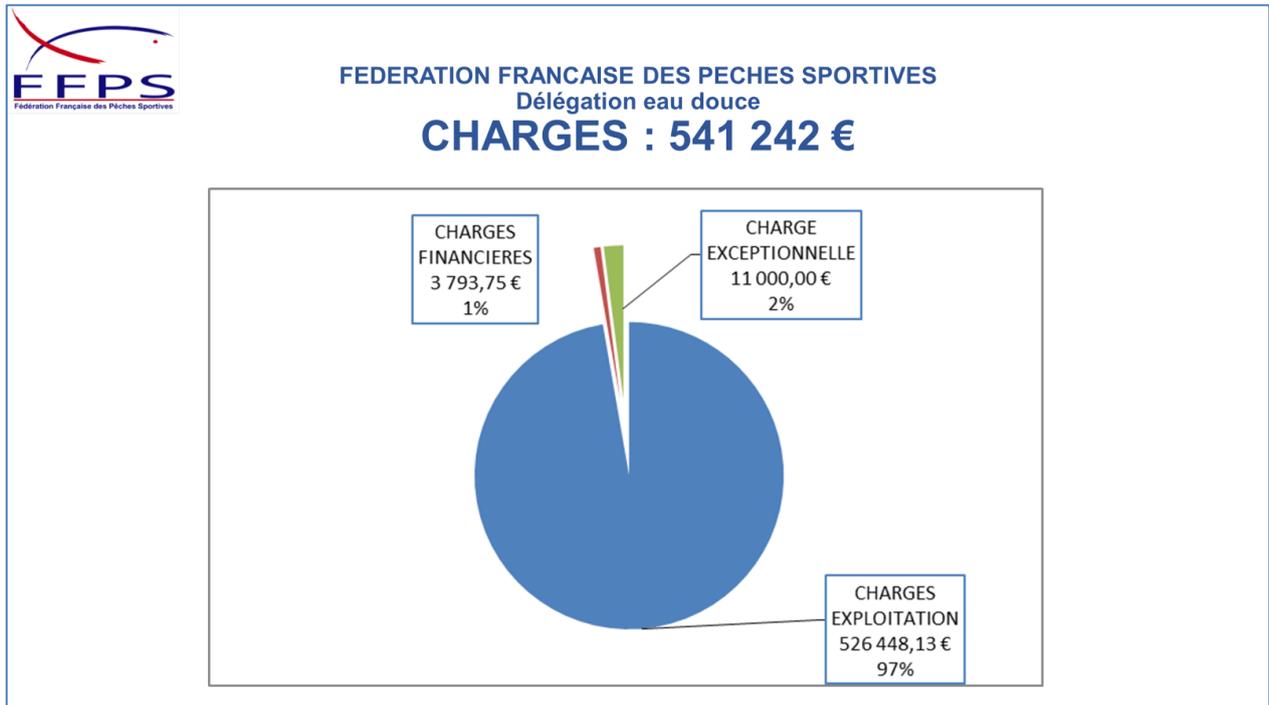
Principal revenu des produits d'exploitation : les adhésions clubs à hauteur de 100% et les licences à hauteur de 82% : ce produit représente 41% du montant total de nos recettes.

Suivent :

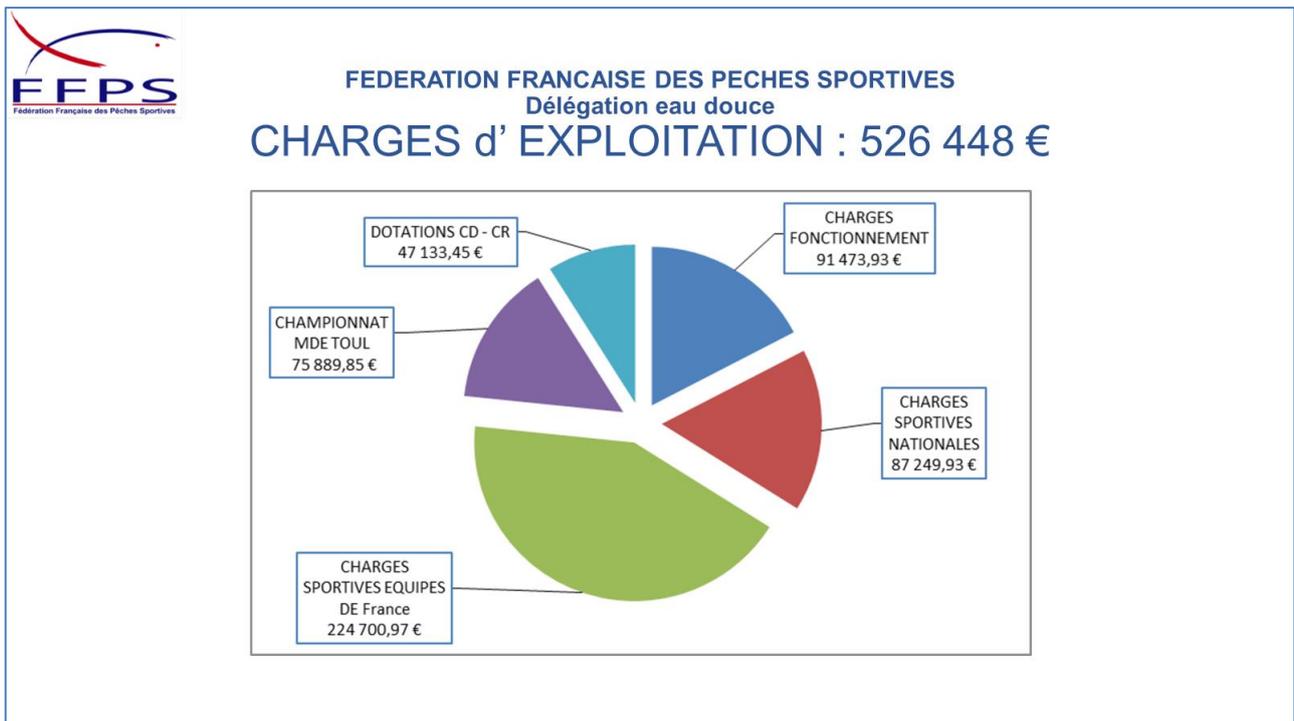
- Pour 16% le sponsoring et le mécénat : y sont inclus les primes podium (1 000 euros par médaille d'or par équipe et 500 euros par médaille d'argent par équipe)
- Pour 10% les mises Championnat du Monde HANDIPECHE-MASTERS-VETERANS : produit spécifique à l'organisation du championnat du Monde en France,
- Pour 10% la part de la Subvention de l'Agence Nationale du Sport : cette subvention est versée à la FFPS, elle est répartie aux 5 commissions au prorata du nombre des licences sportives pour la convention d'objectif, et aux commissions Mouche et Eau Douce pour la partie Sportifs de Haut Niveau en fonction du nombre de sportifs,
- Pour 9% les mises des diverses Grandes Epreuves Nationales, redistribuées en intégralité sur lesdites épreuves,
- Pour 5% la part de la subvention FNPF : elle est versée également à la FFPS et redistribuée aux commissions en fonction du nombre de participations aux épreuves internationales,
- Pour 3% les ventes de marchandise,



- Pour 2% les subventions affectées : aides spéciales accordées pour l'organisation du Championnat du Monde HANDIPECHE-MASTERS-VETERANS,
- Pour 1% la part de la subvention du CNOSF.

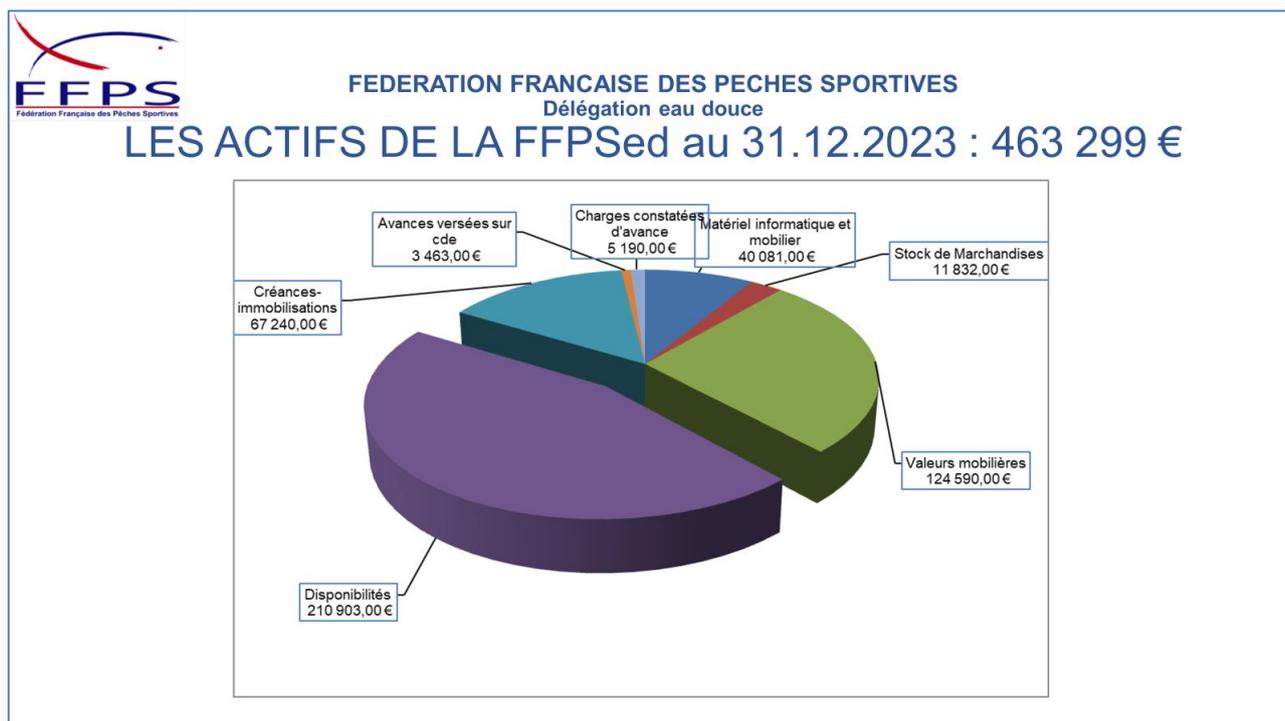


En 2023, les charges sont supérieures aux produits.



D'une part, les charges ont flambées du fait de l'évolution du coût : esches, location véhicules, carburant, hébergement... Du fait du COVID, il n'y pas eu d'impact sur les années 2020 et 2021. En 2022, des fonds dédiés provisionnés en 2021 à hauteur de 20 000 euros ont été utilisés pour les dépenses des équipes de France.

D'autre part, le prix de l'adhésion des clubs n'a pas évolué depuis 2016 et le prix de la licence depuis 2019.



Disponibilités : Compte courant et livret épargne,

Créances immobilisations ; produits à recevoir : partenariats, subventions à recevoir

Charges constatées d'avance : dépenses dont le fait est situé en 2024 (Championnat du Monde des Nations) et acomptes versés en 2023 pour 2024.

Rapport du vérificateur aux comptes

La commission des finances composée de James LAVAUX, Jean-Pierre LAZZARETTI et Jean-Pierre LACOMBE s'est réunie le 27 janvier 2024 à Bourges (18) afin de vérifier les comptes de l'exercice 2023.

Conformément aux missions qui nous ont été confiées par l'assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes de la FFPS Eau Douce.

Nous vous rappelons que les comptes de la commission Eau Douce sont traités comme un budget annexe de la FFPS.

C'est le cas également des quatre autres commissions ainsi que du budget des charges communes. Ceux-ci sont ensuite consolidés dans le budget général de la FFPS.

Les vérificateurs disposent pour 2023 d'un compte de résultat, du grand livre comptable, du bilan spécifique aux opérations de l'Eau Douce ainsi que toutes les pièces justificatives.

La conformité des avoirs entre la balance générale et les divers relevés bancaires ainsi que le numéraire a été contrôlée.

La commission Eau douce a eu une activité normale.

Cette année représente l'image d'un exercice comptable déficitaire.

Les opérations remarquables enregistrées proviennent des frais de l'organisation du championnat du monde masters, vétérans et handipêche de Toul (54), ainsi que des dépenses d'exploitation qui ont augmentées d'environ 100 000€ (en grande partie liées à l'inflation constatée ces dernières années) et d'une augmentation des recettes de l'ordre de 76 000€.

Le montant total des disponibilités s'élève au 31/12/2023 à 210 903 €

En définitive, le compte de résultat se solde avec un résultat négatif de 49 228 €.

La gestion financière 2023 de la FFPSed est parfaitement saine. En conclusion, la commission des vérificateurs aux comptes donne quitus au président Jean-Luc QUERNEC ainsi qu'à la trésorière Edmonde VILAIN pour la bonne gestion des comptes.

Elle propose à l'assemblée générale d'approuver le rapport financier.





70 ^{ème} Championnat du Monde de Pêche au Coup des Nations 16 au 22 septembre 2024 - BETHUNE (62) BUDGET PREVISIONNEL			
Dépenses		Recettes	
Frais Réunions Préparatoires (réunion Commission Technique FFPSed + réunions comité directeur FFPSed avec partenaires locaux)	7 500,00 €	Droits inscriptions Nations Etrangères	50 750,00 €
Frais Hébergement dirigeants FFPSed - FIPsed	10 000,00 €	Banquets supplémentaires	3 000,00 €
Frais Déplacements dirigeants FFPSed - FIPsed	15 000,00 €	Sponsors	10 000,00 €
Frais Hébergement Equipe de France	7 500,00 €	Vente tea shirts	7 500,00 €
Communication		Ville de BETHUNE	12 200,00 €
Programme Compétiteurs	4 500,00 €		
Pochettes Touristiques pour accompagnateurs	3 500,00 €	Conseil Départemental du Pas de Calais	15 000,00 €
Logistique		Conseil Régional Hauts de France	20 000,00 €
- location des salles	6 450,00 €	CABBALR	10 000,00 €
- préparation des parcours		Fédération Internationale des Pêches Sportives -eau douce-	300,00 €
Nettoyage et Préparation des secteurs	1 000,00 €	Fédération Nationale Pêche en France	4 000,00 €
Confection des boîtes (175 emplacements)	2 000,00 €	Fédération de Pêche du Pas de Calais	2 247,00 €
Location WC	2 500,00 €	A.A.P.M.A Les Percots Bethunois	2 163,00 €
- divers			
Matériel bureautique (papier, encre...)	1 000,00 €		
Badges identification (750 badges)	1 500,00 €		
Parapluies - Sièges pour commissaires	7 000,00 €		
Dossards pour compétiteurs	4 200,00 €		
Cartes de Pêche pour compétiteurs	7 350,00 €		
Taxes FIPsed + Cotisation CIPS	6 750,00 €		
Contrôle anti dopage	1 000,00 €		
Gardiennage	3 000,00 €		
- interendance semaine de compétition			
Intendance organisation semaine entraînement	910,00 €		
Repas commissaires (175 x 2 jours de compétition x 5,00€)	1 750,00 €		
- pochettes cadeaux compétiteurs			
Pochettes souvenirs pêcheurs (350)	7 000,00 €		
Tea Shirts - Sacs - Mugs	12 000,00 €		
- cérémonie ouverture			
Vin d'honneur (750 personnes * 5,00€)	3 750,00 €		
- cérémonie de clôture			
Coupes, médailles, trophées	2 000,00 €		
Banquet de clôture	18 000,00 €		
Emplois et contributions volontaires	20 000,00 €	Total des contributions indirectes	20 000,00 €
Total des dépenses	157 160,00 €	Total des recettes	157 160,00 €

Les 3 rapports :

- Rapport financier,
- Rapport des vérificateurs aux comptes,
- Budget prévisionnel 2024

Sont soumis au vote de l'assemblée. Ils sont adoptés à l'unanimité.

Edmonde VILAIN demande à l'assemblée le droit d'affecter le résultat de -49 228 euros aux réserves : cette proposition est adoptée à l'unanimité.

III - Compte rendu de la réunion des Présidents de CD et de CR

Voir la première partie

PAUSE CAFE



IV - Circuit jeunes - FNPF - FFPS

Maurice Lebranchu, vice-président de la FNPF, prend la parole pour nous introduire cette coopération entre la FNPF et la FFPS :

« L'année dernière je vous avais annoncé que nous avons constitué des groupes de travail paritaires et que nous allions construire ensemble un projet en direction des jeunes. De là est né un beau projet que Mickaël Le Poursot va vous présenter.

A la base de tout projet, il y a une analyse, une volonté et une décision politique.

L'analyse :

- La pêche est un loisir qui n'a jamais séduit autant de jeunes qu'aujourd'hui. Mickaël vous donnera des chiffres.
- Par contre un loisir qui a du mal à conserver ses jeunes dans le réseau. On perd chaque année trop de jeunes qui s'en vont.
- D'un autre côté une fédération sportive de très haut niveau, les résultats que vous avez affichés le montrent. Mais qui peine à découvrir de potentiels champions, faute d'un véritable système de recrutement, tel qu'il en existe dans d'autres sports.

La volonté politique :

- Mettre en place, au niveau national, des espaces de confrontation, propre à motiver les jeunes en leur permettant de s'affronter.
- Permettre aux instances de la pêche sportive de repérer les talents pour ensuite les accompagner vers la compétition et le haut niveau.
- Ceci a été acté.1.55.14
- Il faut mettre derrière des éléments financiers. C'est le nerf de la guerre.
- La FNPF apportera une contribution financière aux fédérations qui participeront au projet à hauteur de 4 000 euros par fédération pour la saison 2024 - 2025.
- L'effort financier sera « hors plafond » des subventions, c'est-à-dire qu'il n'entamera pas la subvention annuelle de la FNPF.
- Enfin le GIFAP va soutenir le projet dans des conditions qui vont vous être exposées. »



Un cadre national souple et « clefs en main »

2 circuits ciblés pouvant être mis en œuvre sur l'ensemble du territoire, pertinents pour les tranches d'âges et adaptés à un format court :

- « **La pêche des carnassiers aux leurres** » : Attractivité pour les ados et pré-ados, des expérimentations positives, applicable aussi bien en 2nde qu'en 1^{ère} catégorie
- « **Les pêches au coup** » : Techniques offrant le plus de garanties en termes de prises, encore majoritairement pratiquées dans les APN. Cette discipline bénéficie déjà d'une emprise dans certains territoires

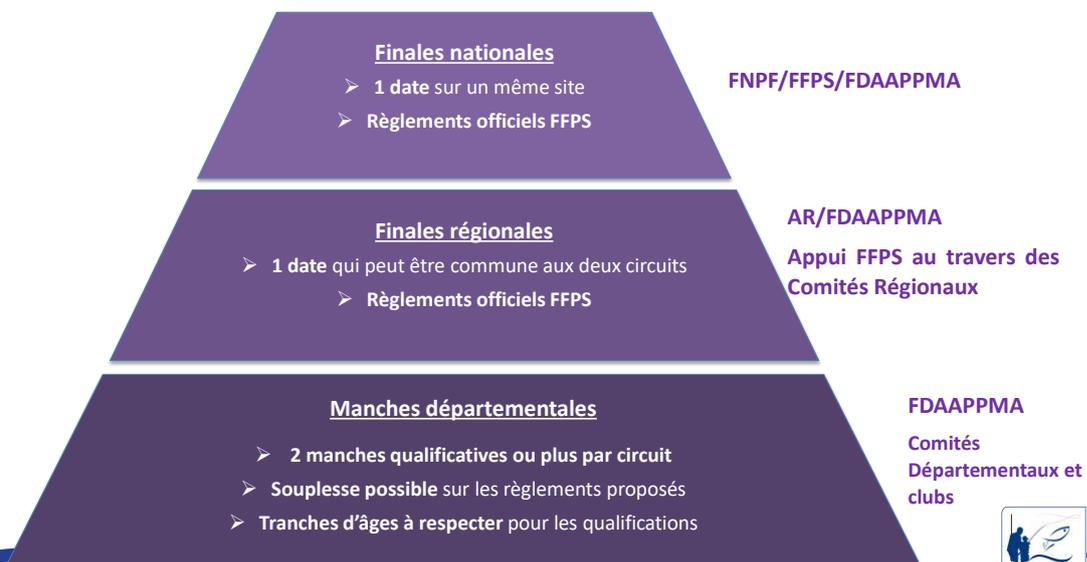


Compétitions officielles menant aux titres nationaux pour ces catégories !

Assises Nationales du Loisir Pêche 2023 : « Quelles clés pour la pêche de demain ? »



Conditions d'organisation des circuits



Assises Nationales du Loisir Pêche 2023 : « Quelles clés pour la pêche de demain ? »



Des moyens uniques à votre disposition



- Développement des **supports de communication** pour le lancement (teaser, affiches,...)
- Un **financement couvrant 2 manches de chaque circuit dans les FDAAPPMA et les finales au niveau régional** :
 - Un forfait 1 000 euros / manche départementale soit 4 000 euros par FDAAPPMA (aide hors plafond annuel FDAAPPMA)
 - Un forfait de 2 500 euros / finale régionale avec un plafond à 5 000 euros par Association Régionale
- Développement et **mise à disposition du matériel nécessaire à l'organisation via Distrib'Pêche** (podium, coupes, toises, cibles, banderoles, goodies...) + financement à hauteur de 50 % par la FNPF

Assises Nationales du Loisir Pêche 2023 : « Quelles clés pour la pêche de demain ? »



Un accompagnement exceptionnel du GIFAP

Les grandes marques de pêche, à travers **le GIFAP** qui les regroupe, vous proposent des « kits de dotation » pour les manches départementales et finales régionales :



➔ 1 kit « **coup** »

➔ 1 kit « **leurres** »

Chaque kit, sur une base de 40 participants, comprendra :

- Les dotations communes aux participants prises en charge intégralement par les marques du GIFAP (ex : casquettes, petits sachets de leurres souples, flotteurs, paquets d'hameçons...)
- Les lots plus importants pour les places classées à prix coûtant

Assises Nationales du Loisir Pêche 2023 : « Quelles clés pour la pêche de demain ? »



Lien du projet avec le plan de développement fédéral de la FFPS :

Besoin de licences pour participer

Développement important du nombre de licenciés et développement d'une culture dans la pêche que pour participer à une compétition il faut être licencié

Besoin de sites de pêche

Développement de site de pêche labellisés pour la compétition

Proposition de la FNPF d'utiliser « cartedepeche.fr » pour prendre la licence ou renvoyer la prise de licence vers notre site pour ce projet

Visibilité à tous les pêcheurs « eau douce » pour la prise de licence



Assises Nationales du Loisir Pêche 2023 : « Quelles clés pour la pêche de demain ? »

V - Bilan sportif de la saison

Patrice Fasquel a réalisé un film qui résume les résultats sportifs de la saison.

Il est projeté.

VI - Présentation des équipes de Frances médaillées.

Par Alain Dewimille, Directeur Technique National.

Les capitaines des équipes médaillées sont invités à présenter leurs pêcheurs.

- Arnaud Dupin pour les U15, champions du monde : Bastien Andraud, Tyler Benvegnu, Timéo Colson, Raphaël Delattre (excusé), Pierre Renard.
- Jean Marc Doucet pour les U20, médaille de bronze : Marie Renard, Paul Delannoy, Cédric Fargeau, Hugo Michot et Tom Romor



- Romain Foiratier pour Champion Feed.

On organisera des épreuves, mais les dates ne sont pas encore définies. Ca fait trois ans qu'on est partenaire de la FFPSed, et j'en suis très fier.

Bravo à tous pour vos résultats en 2023.

- Jean Luc Quernec précise que nous avons perdu un partenaire cette année, la société A-Match, qui ne renouvelle pas son partenariat pour 2024.

VIII - Jean Pierre Minet, président de la commission de discipline.

Je remercie mes collègues membres de la commission de discipline pour leur travail.

Je remercie également Gérard Meyer, le rapporteur de la commission.

Nous avons traité 11 cas en 2023.

- 8 cas (4 abandons et 4 absences non justifiées) ont abouti à une suspension d'un an.
- 3 cas ont donné lieu à un avertissement.

Nous proposons qu'au lieu d'un avertissement, on donne une sanction avec sursis. Ce sursis serait valable deux ans.

Tout pêcheur sanctionné a le droit de faire appel dans les délais définis, mais cet appel n'est pas suspensif. Et en dernier recours, le pêcheur peut aller devant le CNOSF, ce qui s'est déjà produit.

Nous avons eu à traiter les cas d'un pêcheur n'ayant pas de carte de pêche. Ne pourrait-on pas demander de mettre le numéro de la carte de pêche sur la demande de licence ?

Réponse de Jean Luc Quernec : c'est une licence FFPS, et la mer n'a pas besoin de permis de pêche.

Un membre de la commission de discipline ne donnant plus signe de vie, nous faisons un appel à volontaire.

Frédéric Capitaine, membre de la commission d'appel, se propose pour compléter la commission de discipline. Sébastien Feidt est candidat pour le remplacer à la commission d'appel.

L'assemblée valide ces changements.



- Jacques Goupil, président de la FFPS

Pour moi c'est toujours un grand plaisir de participer aux assemblées générales des délégations de la FFPS. Je remercie tous les clubs qui ont bien voulu participer à notre assemblée extraordinaire du 16 janvier et qui ont permis de faire évoluer nos statuts.

Je suis d'autant plus heureux d'être ici parmi vous car j'ai un petit faible pour l'eau douce, qui est ma structure d'origine, et que je me sens ici en ami.

Il y a beaucoup de nouvelles disciplines, de nouveaux championnats et de nouvelles organisations dont on peut être fiers.

Il y a surtout une pluie de résultats, une pluie de médailles. Je voudrais dire un grand bravo, au niveau des clubs, aux organisateurs de compétitions, aux participants sportifs. Et à la délégation nationale qui met tout en œuvre pour que les choses se développent, et qu'on obtienne de bons résultats.

Nous avons encore grandi avec l'accès de notre fédération au sport de haut niveau. C'est un travail très important. Je remercie Alain, quand je l'ai sollicité, d'avoir accepté d'être notre Directeur Technique National. Il faut savoir que dans les autres fédérations sportives le DTN est rémunéré, alors qu'Alain est bénévole, et nous pouvons le remercier pour son implication.

Je voudrais aussi féliciter le capitaine des féminines pour avoir trouvé des financements, c'est important.

Au niveau du circuit jeunes, je suis très content qu'on soit arrivé à une collaboration avec la FNPF, c'est un travail qu'on a commencé il y a une dizaine d'années. Je voudrais saluer les efforts de tous ceux qui ont œuvrés, et merci à Mickaël pour avoir fait aboutir ce dossier. Mais ça ne va fonctionner que si tout le monde s'implique.

Je terminerai en remerciant Jean Luc pour tout le travail qu'il fait. Il a pris ma suite à l'eau douce en 2016, il s'est fortement impliqué avec son équipe.

Je souhaite qu'on l'applaudisse bien fort, car il fait un travail important.



Jean Luc Quernec :

Merci Jacques ! Vous avez tous compris que 2024 c'est la fin de l'olympiade, qu'il va y avoir un bouleversement dans toutes nos structures. Il va falloir trouver les conseils d'administration des clubs, des comités départementaux, des comités régionaux et bien sûr des instances fédérales. Pour ma part j'arrête l'eau douce, et je pense monter une liste pour la FFPS.



- Jacques Goupil : effectivement j'arrête et je serai fier de passer le relais à Jean Luc.



